



**JEUNESSE
SPORT
STAGES ET
ACTIVITÉS**



**ACTUALITES
COMMUNALES**



Juin 2016

N°37

L'ECHO

COMMUNAL




Commune d'Aubange
Sept visages, une volonté

Social

Environnement

Associatif

Enseignement/Jeunesse

3ème âge

Culture/événements

www.aubange.be

Sommaire

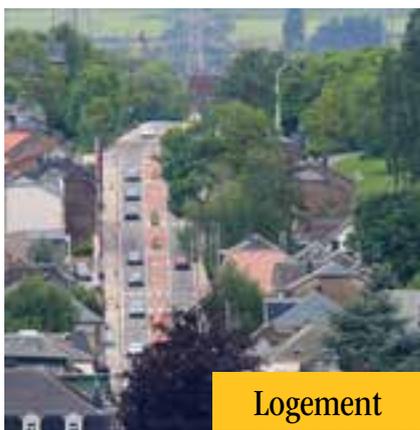
ACTUALITÉS



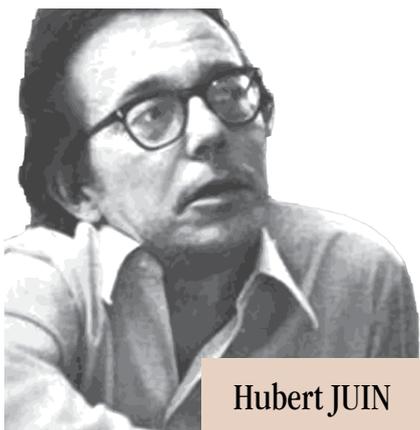
Les serres communales d'Aubange sont envahies par plus de 17 000 plants que les ouvriers installent dans la commune



Aînés



Logement



Hubert JUIN

L'édito du Collège

Actualités

- Aubades à Aubange 7
- Appel aux archives locales 7
- PointCulture 7
- Les serres communales d'Aubange sont envahies par plus de 17 000 plants que les ouvriers installent dans la commune 8
- Grand nettoyage de printemps des 15, 16 et 17 avril 2016 8
- Chaque vendredi, des séances d'initiation à l'informatique pour les aînés de la commune 8
- Fête de la Musique 8
- #IJonTour 8
- Formations du parc naturel de Gaume 9
- Flash back sur l'E.D.D. « ESKAPI » 9

Logement

- Nouvelles primes communales 10
- Ecopack/Renopack : une aide de la Région Wallonne 11
- 3 000€ de prime pour un nouveau commerce ou la modernisation d'un commerce 11

Mobilité

- Navettes communales gratuites 12
- Amis du Rail Halanzy 13

Environnement

- Chasse aux déchets dans la Messancy à Athus 14
- Même s'ils sont biodégradables, ne déposez pas vos tontes de pelouses au bord de l'eau, ni vos autres déchets verts ! 15
- 3 000€ de prime pour un nouveau commerce ou la modernisation d'un commerce. 15
- Quelques conseils pour prévenir la maladie de Lyme 16

Social/Santé/Associatif

- Services médicaux disponibles sur le site Belle vue 17
- Ouverture depuis le 23 mai d'une nouvelle centrale de repassage 17
- TERRE ASBL 18
- Distribution des repas à domicile 19
- Vous habitez la commune d'Aubange, vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi 19
- « Accueil Assistance », service de garde d'enfants malades 20
- « Les mélanges ne font pas bon ménage ! » 21
- La Commune a participé à la journée nationale de lutte contre l'homophobie 21

Jeunesse/Enseignement

- Ecoles communales 22
- Activités jeunesse été 2016 23
- Blocus en commune : round 2 ! 27

Quelqu'un de chez nous...

- Hubert JUIN, un auteur marquant de la nouvelle littérature française du XX^{ème} siècle. 28

Expositions permanentes

- 10 ans pour « L'univers des pompiers asbl » 29
- Athus et l'acier asbl Cent ans de sidérurgie à Athus 29

Règlements et redevances

- Votre chien, vos obligations ! 30

Province

- Le Gouverneur Schmitz en visite à Aubange 31

Anniversaires de mariage

- 31

SANTÉ



Quelques conseils pour prévenir la maladie de Lyme

CPAS



JEUNESSE / ENSEIGNEMENT



KEEP CALM AND STUDY FOR EXAMS

PROVINCE



L'Edito du Collège

“ La nouvelle Déclaration de Politique Générale : des objectifs, une volonté. ”

Avec le printemps est arrivée la nouvelle Déclaration de Politique Générale qui a été approuvée par le Conseil Communal du mois de mars. Le Collège communal a voulu qu'elle soit aussi complète que possible tout en traçant des lignes claires pour l'avenir, parfois lointain. Le seul souci qui a guidé la réflexion est le développement harmonieux de la commune au service du citoyen d'Aubange.

Sur fond de finances communales saines et de budgets adéquats, l'ambition est le seul levier qui, demain, pourra transformer radicalement l'image de notre commune. Celle-ci doit se marquer de manière forte dans tous les domaines mais être transversale, fruit d'une action commune autour de quelques axes forts.

- La poursuite de la **rénovation urbaine** d'Athus avec, toutefois, une attention accordée prioritairement aux projets rapidement réalisables. En parallèle, sera réalisée progressivement la **mise aux normes** des bâtiments acquis par la commune afin de favoriser le logement moyen. La **traque** sans relâche de toute **fraude** à l'inscription aux registres de population, la sanction des infractions urbanistiques ainsi que du non-respect du code du logement seront appliquées afin de lutter contre la dégradation urbaine constatée ;
- Au départ de nos bibliothèques et du centre culturel, une politique culturelle innovante visant à la promotion de l'individu et à l'intégration sociale ;
- La relance de la **politique transfrontalière** ;
- L'**expansion** de l'**enseignement communal** en adéquation avec l'augmentation de la population, notamment en ce qui concerne l'extension des locaux à Aubange, Aix-sur-Cloie et Rachecourt ;
- L'**augmentation des capacités d'accueil** de nos crèches communales ;
- Une attention toute particulière au sport, puissant facteur d'intégration sociale avec l'émergence de nouvelles infrastructures ;
- La poursuite du programme de **réfection de nos voiries**, en visant une répartition équitable de celui-ci dans toutes les sections et la recherche permanente de subsides ;

- **L'étude de nouveaux lotissements** dans le cadre des Zones d'Aménagement Communal Concerté ;
- La révision de notre Règlement communal d'urbanisme afin de l'adapter aux réalités architecturales ;
- Dans le cadre du travail de l'Agence de Développement Local, la **mise sur pied de nouveaux projets** concourant à une redynamisation des commerces ;
- Une attention toute particulière accordée à la mobilité en promouvant réellement les **transports en commun** et en favorisant les **modes doux** afin de désengorger nos axes routiers ;
- Le redéploiement de la politique environnementale dans le respect des accords internationaux de lutte contre le réchauffement climatique ;

“ Le fil rouge de l'action politique de la nouvelle majorité sera la recherche de l'harmonie et du développement humain, individuel et collectif, dans le respect des différences. ”

- Le souci de la propreté et la promotion d'actions nouvelles pour y parvenir ;
- L'installation de caméras urbaines décidées par le conseil communal en vue d'assurer la **sécurisation des espaces publics** ainsi que la **lutte contre les incivilités** (dépôts sauvages d'immondices) ;
- Sous l'égide du CPAS, la **gestion dynamique**, intégrée et soucieuse des deniers publics du « Home Bellevue » récemment ouvert ;
- Le déploiement de nouvelles politiques de la jeunesse et des aînés au service de l'intérêt général ;
- Le **souci permanent** de cohésion sociale dans une commune où les différences sociales sont marquées et où la multiculturalité est prégnante ;

Le fil rouge de l'action politique de la nouvelle majorité sera la recherche de l'harmonie et du développement humain, individuel et collectif, dans le respect des différences. Certes, le temps qui nous est laissé au cours des derniers mois de cette législature est restreint. L'important sera donc de donner les impulsions décisives afin que notre commune poursuive son adaptation aux réalités sans cesse changeantes qui la caractérisent, dans le respect d'une répartition équitable des investissements entre toutes les sections de la commune afin que personne ne soit oublié.

L'équipe du Collège échevinal

L'Echo Communal Juin 2016
Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
infographie@aubange.be

Editeur responsable
Véronique BIORDI

Graphisme
Hervé SPOIDEN
Photos et illustrations
Couverture : Sonia CROUGHS
Hervé SPOIDEN
Jean Paul DAUVENT
Rédaction
Valérie MOUTOY
Jean Paul DONDELINGER
Hervé SPOIDEN
Jean-Paul DAUVENT
et les intervenants : institutions fédérales, clubs et associations

Imprimeur
Imprimerie Lorgé

**Nous tenons à remercier
tous ceux qui par leurs articles
ont participé à la confection
de ce bulletin.**





“ AUBADES À AUBANGE

Echos de la BATTE de BATTINCOURT

Vendredi 24 juin à 20h :
promenade dans le village avec arrivée au Cercle Paroissial
Quizz musical, petite restauration ;
Dirigeant : *Laura PETIT*

Les HARMONIES de HALANZY

Vendredi 24 juin à 19h :
concert promenade dans les rues du village avec haltes musicales
Dirigeant : *Jean-Marc MONNEAU*

Harmonie des SAPEURS POMPIERS d'ATHUS

Dimanche 26 juin à 10h30 :
concert-apéritif à l'occasion de la fancy-fair de l'IMMA (rue de la Station)
Dirigeant : *Jean-Luc BECKER*

CERCLE ROYAL MUSICAL d' AUBANGE

Dimanche 26 juin à 11h30 :
concert-apéritif à l'occasion de la fête de l'école communale d'Aix-sur-Cloie
Dirigeant : *Romain ZANTE*

Appel aux archives locales

La nouvelle déclaration de politique générale prévoit que la Commune, dans le cadre de son réseau des bibliothèques, mette sur pied un fonds historique et littéraire régional.

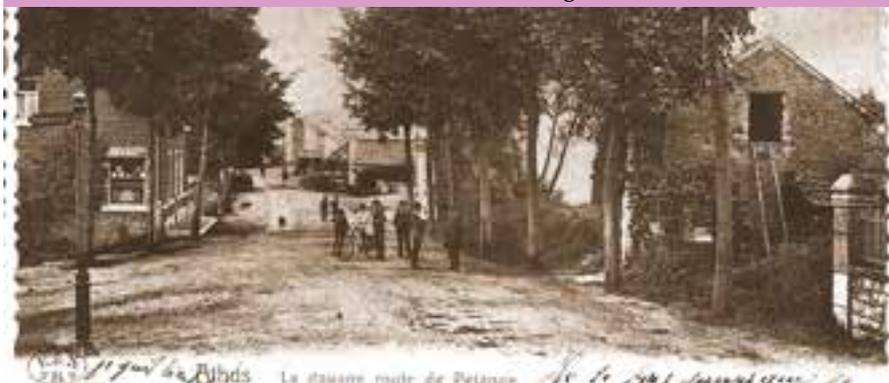
Nous possédons déjà de nombreux documents mais nous souhaiterions enrichir ce fonds afin de le mettre en consultation au public. Nous savons que certaines familles disposent de livres, cartes postales, mémoires scolaires, plans, archives manuscrites, ...

qui sont d'un grand intérêt historique pour la mémoire collective de nos villages.

Si vous faites partie de ces propriétaires, acceptez-vous de nous prêter vos documents éventuels ?

Nous en ferons copie avec votre accord et il vous seront évidemment restitués.

Vous pouvez prendre contact avec nos bibliothèques locales ainsi qu'avec l'échevin de la culture Jean Paul Dondelinger (0472/89.31.50).



POINTCULTURE MOBILE 2

vous accueille à

ATHUS
(une semaine sur deux - les semaines impaires)

Les vendredis de 16h15 à 18h15
Place des Martyrs (Gorel)

JUILLET 2016											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31					

POINTCULTURE
www.pointculture.be

PointCulture présente une collection de cd, dvd, jeux qu'il continue d'enrichir en plus d'un historique de plus de 700.000 médias constitués depuis 1953. Ces collections sont toujours accessibles dans notre bus ainsi que sur commande via Internet.

Nous proposons également des animations à destination des écoles primaires (<http://pointculture.be/webdocs/service-educatif/flipbook/cahier-animation-janvier-2016/>).

L'objectif est de susciter la curiosité des élèves envers les différents médias et expressions artistiques et d'initier une réflexion sur ce qu'ils écoutent et regardent.

Notre site www.pointculture.be présente des outils permettant à tout un chacun d'appréhender l'information culturelle et les réalisations des équipes et partenaires de PointCulture. Jour après jour, il se transforme en véritable portail d'informations culturelles (accessibles également en applications mobiles).

Embellissement

Les serres communales d'Aubange sont envahies par plus de 17 000 plants que les ouvriers installent dans la commune.

C'est une belle phase du travail d'embellissement de la commune qui se clôture: 17 000 plants de fleurs sont arrivés à maturité pour être replantés dans les bacs et parterres de toutes les sections de la commune d'Aubange dans les prochains jours. Dans une autre serre, une soixantaine de jardinières, plus de 300 vasques, simples et doubles, attendent leur future destination. «On va procéder en deux étapes. D'abord, installer les bacs en hauteur, avec l'aide de grues pour tout ce qui est suspension. On débutera tôt le matin, au moment où la circulation n'est pas trop active. On reviendra ensuite pour tout ce qui est à même le sol, lorsque la période des saints de glace, les 10, 11 et 12 mai, sera passée », expliquait le responsable, Pierre Lomry.

Durant quatre jours, l'équipe de jardiniers a repiqué les plants, reçus en boutures à la mi-mars, avant de les arroser régulièrement et d'en prendre soin dans les serres communales. Ces mêmes soins seront poursuivis tout au long du printemps et de l'été avec notamment des arrosages réguliers. « En pleine saison, sans compter le travail de tonte et de nettoyage des parterres, il faut trois jours à notre équipe pour faire le tour des plantations. Une fois terminé, on peut recommencer et cela sans arrêt, jours fériés et week-end compris », constate un ouvrier, heureux du résultat. L'équipe, composée de six unités, travaille en pleine collaboration avec des membres bénévoles du syndicat d'initiative de Rachecourt. Le service communal des travaux fournit d'ailleurs pas moins de 1 700 fleurs pour embellir le village de la pomme.



Mais la place de Halanzy, les entrées de la commune en venant de Musson, du Grand-Duché et encore de Messancy sont également de gros consommateurs de fleurs. Des arches seront mises en place, des îlots seront aménagés à la rue de Rodange, à la rue des Usines, à la rue du Centre ou encore sur la place d'Aubange. Sans oublier Aix-sur-Cloie, Battincourt et Guerlange. Bref, c'est une belle répartition entre toutes les sections qui sera réalisée. Géraniums et tagettes ont toujours la cote, mais grâce un choix plus judicieux des plants, le travail sera un peu moins important pour un fleurissement tout aussi agréable. Cette année, l'administration communale a investi plus de 4 000€ dans l'acquisition de nouveaux matériels.



Propreté

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS DES 15, 16 ET 17 AVRIL 2016

Cette année, la commune d'Aubange a adhéré à l'opération Grand Nettoyage de Printemps "BEWAPP" organisée par la Région wallonne. Grâce à la participation de nombreuses équipes citoyennes de toutes les sections de notre commune et grâce à la collaboration de notre service travaux, un nombre impressionnant de déchets a été ramassé et rassemblé sur le site du service travaux (photo ci-contre).

Le Collège des Bourgmestre et Echevins remercie les "Ambassadeurs de la propreté" pour leur engagement et pour tout le travail accompli !



“ Chaque vendredi, des séances d'initiation à l'informatique pour les aînés de la commune

Le conseil consultatif communal des aînés vient de prendre la décision d'organiser des séances d'initiation et de formation à l'utilisation du matériel informatique à destination des aînés. Pour cela, il vient de procéder à un investissement d'environ 1 500€ pour se doter d'un équipement performant, spécialement adapté à cette tranche d'âge d'utilisateurs auprès d'ordimémo, une entreprise française développant des ordinateurs et tablettes pour utiliser l'informatique de manière, simple, pratique et facile.

« Pour débiter avec ces sessions, il n'est même pas nécessaire d'avoir été simplement en contact avec un ordinateur », explique Jean-Claude Jung, le secrétaire du CCCA.

À l'ordinateur en place, sont adjoints clavier et souris traditionnels. Le système fonctionne via un écran tactile. Un programme convivial et fameusement intuitif facilite un premier contact et l'usage de ce type d'instrument qui reste souvent assez mystérieux. L'appareil permet évidemment la consultation de tous les sites avec toutes possibilités de recherche, mais aussi la communication via adresses e-mail et même skype.

Il est installé au 1^{er} étage de la bibliothèque Hubert Juin au cœur d'Athus. Une équipe de formateurs bénévoles apporte aide et assistance pour débiter.

À terme, les utilisateurs disposeront seuls de l'équipement.

Alors l'informatique ne doit plus être rébarbative, mais un moyen de communication supplémentaire pour les aînés.

Ce service gratuit est mis en place spécialement à l'attention des personnes de plus de 55 ans installées dans la commune; il fonctionne le vendredi de 9 à 12 h. Renseignements : Colette BROCA, tél. : 063/37.20.03 ou colette.broca@publilink.be



Fête de la Musique

Concert annuel des CHOEURS DE LORRAINE, le 24 juin 2016 à 20h à la salle de la Harpaille, Domaine de Clémarais

INFOS : Monique MAYSCHAK

Tél. : 0032 (0) 496 282 461

monique.mayschak@gmail.com

secretariat@leschoeursdelorraine.net

#IJonTour,

Afin de rencontrer au mieux les besoins des jeunes, Infor Jeunes Luxembourg s'allie à la commune d'Aubange pour proposer ses « bureaux mobiles » sur l'ensemble de son territoire.

Entièrement équipé multi-médias, ce camion de l'information offre tous les services et supports à destination des jeunes, parents, ou encore professionnels ayant pour thématique ou cible l'information jeunesse. Tous les thèmes peuvent y être abordés : des études au logement en passant par le job étudiant, les projets ou encore la mobilité internationale...

#IJonTour, c'est son nom, sillonnera la commune dans les mois à venir. N'hésitez pas à vous rendre sur <http://inforjeunesluxembourg.be/evénements/> pour connaître les lieux et horaires de passage de #IJonTour.



FORMATIONS DU PARC NATUREL DE GAUME

Cher ami des vergers, cher planteur, Vous êtes intéressé aux arbres fruitiers de variétés anciennes, vous avez eu l'occasion de planter des hautes tiges cet automne, vous voudriez vous y connaître un peu plus en matière d'arboriculture fruitière, ou vous êtes déjà passionné mais toute information nouvelle est bonne à prendre. Nous avons le plaisir de vous proposer un cycle de formations concernant l'installation et l'entretien d'arbres fruitiers, formations qui vous seront peut-être utiles à des degrés divers. En mars, nous nous sommes penchés sur les fruitiers hautes tiges et avons abordé la plantation, la taille, le soin aux arbres, le choix des variétés, etc. En avril et en été, nous nous intéressons aux fruitiers en espaliers (poiriers, pommiers), moins courants mais très intéressants pour avoir des fruits sains, exempts de pesticides et ne nécessitant pas de grandes surfaces de terrain puisqu'on peut les planter autant sur les façades qu'en baies fruitières. La formation et la conduite de ces arbres sont relativement simples une fois que les principes de base sont acquis. C'est Luc Koedinger, de la coopérative Climax d'Habergy qui sera notre formateur : il est professionnel en arboriculture fruitière et particulièrement intéressé aux espaliers. Et c'est le jardin du Petit Loucèt à Saint-Léger qui nous accueille pour les formations concernant les arbres en espaliers. Lors de ces formations, vous pourrez rencontrer à la fois des professionnels de l'arboriculture fruitière mais également des planteurs et des passionnés comme vous, avec qui échanger questions, réflexions, trucs et astuces...

Pour une question d'organisation, l'inscription préalable est indispensable, le nombre de participants étant limité à 15 personnes (PAF de 5 euros/formation).

Dernière précision : sachez que nous renouvelerons très probablement l'opération « Vergers de Gaume » cet automne. Cette opération propose de regrouper une commande de fruitiers hautes tiges à des prix très intéressants et est ouverte à toute personne qui le souhaite.

Voici le programme de formation actuellement défini mais d'autres thèmes peuvent s'ajouter en fonction de vos desiderata.

Samedi 11 juin, 16 juillet et 20 août 2016 de 10h00 à 12h00 au P'tit Loucèt à Saint-Léger

- « Taille en vert et entretien des arbres en espaliers » par Luc Koedinger. L'entretien d'été et la taille en vert sont importants pour contenir l'arbre dans son développement, garder la forme définie, favoriser la fructification l'année suivante. Très simple à effectuer si on est régulier.



Samedi 24 septembre 2016 de 9h00 à 12h00 au P'tit Loucèt à Saint-Léger

- « Techniques de base de formation et d'entretien des arbres en espaliers » par Luc Koedinger

Le samedi 12 novembre ou le samedi 26 novembre 2016 (date à définir) journée pomologique par Marc Lateur

- Exposition des variétés anciennes de pommes et poires
- Détermination des fruits que vous apporterez
- Dégustations des diverses variétés anciennes

En novembre 2016 (date à définir) :

- Restauration et entretien des vergers anciens par Luc Koedinger

Merci de bien vouloir vous inscrire de préférence par mail à a.leger@pndg.be ou par téléphone au 0479/43.74.19

ATTENTION : les inscriptions sont clôturées une semaine avant la date de formation, nombre de participants limité à 15, le paiement sur le compte BE82 7512 0411 9968 au nom de Parc naturel de Gaume rend votre inscription effective

Asbl Parc Naturel de Gaume
1 rue Camille Joset
6730 Rossignol

Mail : contact@pndg.be
Tél. : +32 (0)63 45 71 26
Tel. : Fax : +32 (0)63 22 45 35
GSM : +32 (0) 479/437 419

En attendant notre nouveau site, vous pouvez visiter : www.cuestras.be



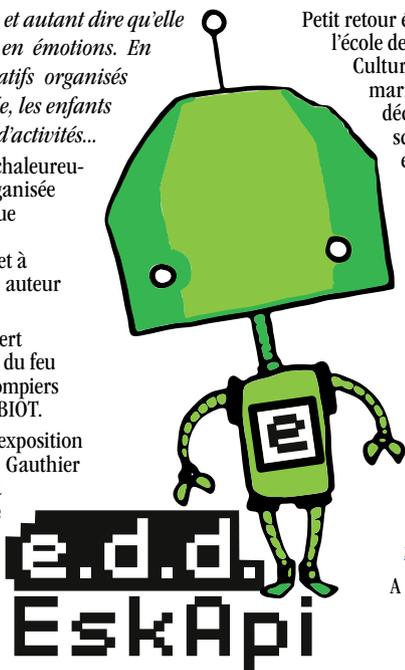
FLASH BACK sur l'E.D.D. « ESKAPI »

Ca y est, la fin d'année approche et autant dire qu'elle a été bien remplie en rires et en émotions. En effet, lors des mercredis récréatifs organisés par l'école de devoirs, cette année, les enfants ont pu profiter d'une multitude d'activités...

Ils ont notamment été accueillis chaleureusement lors de chaque activité organisée par la bibliothèque et la ludothèque d'Athus. Ils ont pu participer, par exemple, aux « heures du conte » et à l'exposition sur Quentin GREBAN, auteur et illustrateur de livres jeunesse.

Les enfants ont également découvert l'univers fantastique des hommes de feu lors de leur visite au musée des pompiers d'Athus, vivement animée par M. BIOT.

En outre, ils ont aussi profité de l'exposition prestigieuse de l'artiste luthier, M. Gauthier LOUPPE, au sein de la Harpaille à Aubange et ont réalisé leur propre fresque collective inspirée par ses œuvres originales (exposée au Centre Culturel d'Athus).



Petit retour également sur le premier stage organisé par l'école de devoirs, lors des vacances d'avril, au Centre Culturel d'Athus. Ce stage, intitulé « ... du conte à la marionnette! » a permis à une dizaine d'enfants de découvrir les coulisses d'un spectacle, la mise en scène et surtout de donner vie à une marionnette entièrement personnalisée!

Pour rappel, une E.D.D. (Ecole De Devoirs) a pour but premier d'offrir aux enfants âgés de 6 à 15 ans un espace propice à l'étude et un accompagnement adapté aux devoirs pour les enfants qui en ont besoin (gratuit).

Notre E.D.D. organise également, comme expliqué ci-dessus, des animations récréatives, culturelles et sportives (2€ par mercredi et par enfant).

Une EDD s'adresse à tous les enfants, donc si vous êtes intéressé(e), c'est avec plaisir et impatience que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine!

Renseignements : 063/37.20.42 - rolluss@aubange.be - ou sur rendez-vous.

A bientôt!

« Les écoles de devoirs sont des structures indépendantes des écoles. Elles participent à la vie d'un quartier, d'un village en développant un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien à la scolarité et de formation citoyenne.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité qui fait le lien entre l'école et le milieu de vie de l'enfant. Il fonctionne en dehors des heures scolaires sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'action annuel avec le soutien d'une équipe éducative qualifiée qui développe des activités de soutien scolaire et d'animation des enfants et contribue ainsi à leur éducation et à leur épanouissement!

Nouvelles primes communales

Votées en séance du Conseil communal du 21 avril 2016

1. EMBELLISSEMENT DES FAÇADES

Objectifs de la commune :

- Améliorer l'esthétique des habitations dans les villages
- Impliquer les citoyens dans la rénovation urbaine



Descriptif	Propositions à valider	Crédit budgétaire 2016
Travaux de rénovation façade principale <ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'un nouvel enduit - mise en peinture 	<ul style="list-style-type: none"> - Montant forfaitaire de : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 400 € pour tous les immeubles d'habitation ⇒ Majoration de 200 € pour les bâtiments situés dans le périmètre de la rénovation urbaine → Prime limitée au montant de l'investissement → Concerne les bâtiments construits avant 1980 	7500 €

2. PRIME POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES LOGEMENTS

Objectifs de la commune :

- Incitant financier pour faire contribuer les citoyens à réduire les émissions de CO²
- Aider les propriétaires à améliorer la qualité (sécurité et salubrité) de l'habitat



Descriptif	Propositions à valider	Crédit budgétaire 2016
Complément à la prime régionale pour les travaux de rénovation : <ul style="list-style-type: none"> - assainissement de toiture - assainissement des sols - assainissement de murs - travaux d'élimination du radon - travaux d'élimination de la murelle - remplacement de l'installation électrique - remplacement des menuiseries extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - Prime accordée aux bénéficiaires de la prime régionale - 20 % des montants accordés par la Région wallonne sans dépasser le montant des investissements - Plafond 500 €/dossier <p style="text-align: center;">Exemple :</p> <p>Prime pour le remplacement de 30 m² de vitrages pour un ménage ayant des revenus entre 21.900 € et 31.100 € :</p> <p>Prime pour l'appropriation d'une installation électrique pour un ménage ayant des revenus < 21.900 € :</p>	<p>10.000 €</p> <p><i>Remarque : le crédit budgétaire est commun à la prime suivante, « économie d'énergie »</i></p>

3. PRIME POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Objectifs de la commune :

- Incitant financier pour faire contribuer les citoyens à réduire les émissions de CO²
- Aider les propriétaires à améliorer la qualité (confort) de l'habitat



Descriptif	Propositions à valider	Crédit budgétaire 2016
<p>Complément à la prime régionale pour les travaux d'économie d'énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - audit énergétique - isolation du toit - isolation des murs - isolation du sol - installation d'une chaudière au gaz naturel à condensation - installation d'une pompe à chaleur pour l'ECS - installation d'une pompe à chaleur chauffage ou combinée - installation d'une chaudière biomasse - Installation d'un chauffe-eau solaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Prime accordée aux bénéficiaires de la prime régionale - 20 % des montants accordés par la Région wallonne sans dépasser le montant des investissements - Plafond : 500 €/dossier <p style="text-align: center;">Exemple :</p> <p>Prime pour l'isolation de 60 m² de toiture et la réalisation d'un audit énergétique pour un ménage ayant des revenus entre 21.900 € et 31.100 € :</p> <p>Prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire pour un ménage ayant des revenus < 21.900 € :</p> <p>→ limité à 500 €</p>	<p>10.000 €</p> <p><i>Remarque : le crédit budgétaire est commun à la prime précédente, « rénovation des logements »</i></p>

Ecopack/Renopack : une aide de la Région Wallonne



Il est connu aujourd'hui que l'habitat wallon souffre de sa vétusté. Des rénovations s'imposent pour réduire nos consommations d'énergie et l'empreinte carbone. Pour encourager ses citoyens à investir dans l'amélioration de leur logement, la Wallonie a remodelé son programme de primes Energie et Logement.

Dans la foulée, le système de prêts octroyés par la SWCS et le FLW a été revu. Ces institutions proposent des prêts à tempérament avec un TAEG de 0% d'un montant de 1.000 € à 30.000 € remboursables en 15 ans maximum.

Ces prêts financeront des travaux économiseurs d'énergie et de rénovation du logement

avec préfinancement des primes pour ces travaux dans un logement dont la première occupation en tant que logement date d'au moins 10 ans. Afin de répondre à la spécificité géographique de la Province de Luxembourg et d'assurer de manière optimale la mission de service aux citoyens, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg a été reconnue comme courtier par la Wallonie pour assurer le suivi administratif de ces dossiers.

Pour quels travaux ?

Des travaux économiseurs d'énergie :

- > Isolation du toit, des murs et des sols;
- > Installation d'une chaudière à condensation au gaz naturel, d'une chaudière biomasse;
- > Installation d'une pompe à chaleur (pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage);
- > Installation d'un chauffe-eau solaire;
- > Réalisation d'un audit énergétique;
- > Installation d'une chaudière à condensation au mazout (sans prime);
- > Fermeture du volume protégé (sans prime);
- > Placement d'un poêle à pellets (sans prime et également pour les locataires).



Navettes communales gratuites

MERCREDI APRÈS-MIDI :

De GUERLANGE – ATHUS vers le zoning des Acacias à ATHUS (chaque semaine)

TRAJET ALLER :

14b00 GUERLANGE

14b05 Rue des Sapins (arrêt bus)

14b07 Rue de Guerlange (arrêt bus Avenue Jean Jaurès)

14b10 Rue de Longeau

(arrêt bus au pied de la rue des Chasseurs Ardennais)

14b12 Rue de Longeau (arrêt bus Boset)

14b15 Boucherie Van Goethem

14b20 Carrefour rue Belair – rue de France

14b22 Rue du Panorama (carrefour rue des Tilleuls)

14b23 Rue du Panorama (plaine de jeux)

14b25 Rue des Cerisiers (arrêt bus)

14b30 Grand-rue (bibliothèque)

14b32 Magasin Delhaize

14b35 Magasin Lidl-Trafic

14b37 Magasin Aldi

TRAJET RETOUR :

16b15 Magasin Delhaize

16b18 Magasin Lidl-Trafic

16b20 Magasin Aldi

16b22 Grand-rue (bibliothèque)

16b25 Rue des Cerisiers (arrêt bus)

16b29 Rue du Panorama (carrefour rue des Tilleuls)

16b30 Carrefour rue Belair – rue de France

16b35 Boucherie Van Goethem

16b38 Rue de Longeau (arrêt bus Boset)

16b40 Rue de Longeau

(arrêt bus au pied de la rue des Chasseurs Ardennais)

16b45 Rue de Guerlange (arrêt bus Avenue Jean Jaurès)

16b50 Rue des Sapins (arrêt bus)

16b55 GUERLANGE

SAMEDI MATIN :

De BATTINCOURT – RACHECOURT vers le Delhaize et le marché à HALANZY

(tous les 15 jours : 28 mai – 11 et 25 juin – 9 et 23 juillet – 6 et 20 août – 3 et 17 septembre – 1, 15 et 29 octobre – 12 et 26 novembre – 10 et 24 décembre)

TRAJET ALLER :

08b30 BATTINCOURT (à l'église)

08b40 RACHECOURT :

- En bas du Fays, en face de la fontaine
- Au 1^{er} arrêt de bus à l'angle de la rue de la Brassine et la rue Basse
- Devant la maison communale
- Rue du Haut, à l'arrêt de bus, en bas de la rue de la Fosse
- Rue de la Marne (en face de l'école gardienne)

08b50 Arrivée au marché d'HALANZY à la Grand-place

08b51 Arrivée au magasin Delhaize à HALANZY

Attente jusque 10h

TRAJET RETOUR :

10h Magasin Delhaize puis transfert vers le marché d'HALANZY à la Grand-place

Attente jusque 11h

11h Départ du marché d'HALANZY à la Grand-place

11b10 RACHECOURT :

- En bas du Fays, en face de la fontaine
- Au 1^{er} arrêt de bus à l'angle de la rue de la Brassine et la rue Basse
- Devant la maison communale
- Rue du Haut, à l'arrêt de bus, en bas de la rue de la Fosse
- Rue de la Marne (en face de l'école gardienne)

11b20 BATTINCOURT (à l'église)

VENDREDI MATIN (CHAQUE SEMAINE) :

D'AUBANGE - ATHUS

vers le marché et le zoning des Acacias à ATHUS

TRAJET ALLER 1 :

08b40 AUBANGE - Rue de Brull

08b41 AUBANGE - Rue Schmit

08b45 AUBANGE - Rue de la Gare

08b47 AUBANGE - Rue de Longwy – cités

08b49 AUBANGE - Rue Nizette

08b53 AUBANGE - Rue des Prairies

08b54 AUBANGE - Rue de la Forge

08b55 AUBANGE - Rue Perbal

08b57 AUBANGE - Carrefour rue Nasfeld

08b59 AUBANGE - Rond-point rue Perbal

09b02 AUBANGE - Carrefour Vanspeybroek

09b04 AUBANGE - Route de Messancy

09b10 AUBANGE - Maison Communale

09b12 AUBANGE - Rue du Village

09b14 AUBANGE - Rue d'Athus

09b16 ATHUS - Grand-rue

09b17 ATHUS - Rue de Rodange = Marché

09b20 ATHUS - Rue du Commerce = zoning des Acacias

TRAJET ALLER 2 :

09b20 ATHUS - Rue du Commerce = zoning des Acacias

09b22 ATHUS - Rue des Jardins

09b24 ATHUS - Rue de la Promenade

09b25 ATHUS - Rue Neuve

09b27 ATHUS - Rue de Longeau

09b28 LONGEAU - Carrefour rue des Chasseurs Ardennais

09b30 ATHUS - Rue des Chasseurs Ardennais

09b32 ATHUS - Rue de Guerlange

09b33 ATHUS - Carrefour rue des Sorbiers

09b35 ATHUS - Rue des Sapins

09b37 ATHUS - Rue Pas de Loup

09b38 ATHUS - Rue Pas de Loup, 42

09b40 GUERLANGE - Carrefour rue Saint Martin

09b43 ATHUS - Rue de Guerlange

09b44 ATHUS - Rue de la Montagne

09b46 ATHUS - Rue Houillon

09b47 ATHUS - Grand-rue

09b49 ATHUS - Gare

09b51 ATHUS - Rue du Panorama

09b52 ATHUS - Rue du Panorama Bovesse

09b54 ATHUS - Rue des Cerisiers

09b56 ATHUS - Rue Clair Matin

09b59 ATHUS - Rue des Métallurgistes

10b01 ATHUS - Grand-rue

10b02 ATHUS - Rue de Rodange = Marché

10b05 ATHUS - Rue du Commerce = zoning des Acacias

VENDREDI MATIN (CHAQUE SEMAINE) :

D'AUBANGE - ATHUS

vers le marché et le zoning des Acacias à ATHUS

TRAJET RETOUR 1

10b30 ATHUS - Rue de Rodange = Marché

10b34 ATHUS - Rue du Commerce = zoning des Acacias

10b35 ATHUS - Rue des Jardins

10b37 ATHUS - Grand-rue

10b38 AUBANGE - Rue d'Athus

10b39 AUBANGE - Rue du Village

10b40 AUBANGE - Maison Communale

10b43 AUBANGE - Route de Messancy

10b45 AUBANGE - Rue Vanspeybroek

10b48 AUBANGE - Rond-point rue Perbal

10b50 AUBANGE - Carrefour rue Nasfeld

10b52 AUBANGE - Rue Perbal

10b53 AUBANGE - Rue de la Forge

10b54 AUBANGE - Rue des Prairies

10b58 AUBANGE - Rue Nizette

11b00 AUBANGE - Rue de Longwy – cités

11b02 AUBANGE - Rue de la Gare

11b06 AUBANGE - Rue Schmit

11b07 AUBANGE - Rue de Brull

Trajet retour 2

11b15 ATHUS - Rue de Rodange = Marché

11b19 ATHUS - Rue du Commerce = zoning des Acacias

11b20 ATHUS - Rue des Jardins

11b22 ATHUS - Grand-rue

11b24 ATHUS - Gare

11b25 ATHUS - Rue du Panorama

11b26 ATHUS - Rue du Panorama Bovesse

11b27 ATHUS - Rue des Cerisiers

11b28 ATHUS - Rue Clair Matin

11b29 ATHUS - Rue des Métallurgistes

11b31 ATHUS - Grand-rue

11b33 ATHUS - Rue de la Montagne

11b34 ATHUS - Rue de Guerlange

11b37 GUERLANGE - Carrefour rue Saint Martin

11b39 ATHUS - Rue Pas de Loup, 42

11b42 ATHUS - Rue des Sapins

11b44 ATHUS - Rue de Guerlange

11b47 ATHUS - Rue des Chasseurs Ardennais

11b49 ATHUS - Rue de Longeau

11b50 ATHUS - Rue de Longeau – Altzinger

11b52 ATHUS - Rue Houillon

11b54 ATHUS - Grand-rue

11b58 AUBANGE - Rond-point rue Perbal

Pour la confection de ton abonnement, tu peux t'adresser aux gares de Virton ou Arlon

Si tu habites Halanzy, Aubange, Musson, ou une commune frontalière et que tu n'as pas la possibilité de te rendre dans une gare ci-dessus, les Amis du Rail Halanzy se proposent de faire les démarches à ta place pour la confection de ton abonnement ou pour le renouvellement de celui-ci.

Renseignements : ARH - RUE DU BOIS, 14 - 6792 HALANZY, TÉL. : 0476 67 03 51

Le guichet de la gare de Halanzy, Place de la Gare 1 (tél. : 063 22 11 75), tenu par les bénévoles de l'association, est accessible tous les mardis et vendredis entre 17h45 et 20h00.

Lors des permanences, vous pouvez également obtenir des billets en service intérieur.

Ceux-ci sont nominatifs et non remboursables.

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX DE CARTES TRAIN SCOLAIRES VALABLES TOUS LES JOURS EN 2^E CLASSE.

De	Vers	Mensuelle €	Trimestrielle €	Annuelle €
Halanzy	Athus	9,00	25,00	90,00
	Arlon	17,10	48,00	171,00
	Virton	14,00	39,50	140,00
Aubange	Athus	6,80	18,90	68,00
	Arlon	15,00	42,00	150,00
	Virton	16,10	45,00	161,00
Athus	Arlon	13,50	38,00	135,00
	Virton	17,60	49,00	176,00
Messancy	Athus	7,30	20,60	73,00
	Arlon	11,50	32,00	115,00
	Virton	19,60	55,00	196,00

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX DE CARTES CAMPUS.

De	Vers	2e classe €	1e classe €
Halanzy	Zone Namur	17,10	26,50
	Zone Liège	17,10	26,50
	Zone Bruxelles	17,10	26,50
	Libramont	12,30	19,00
Aubange	Zone Namur	17,10	26,50
	Zone Liège	17,10	26,50
	Zone Bruxelles	17,10	26,50
	Libramont	12,30	19,00
Athus	Zone Namur	17,10	26,50
	Zone Liège	17,10	26,50
	Zone Bruxelles	17,10	26,50
	Libramont	11,80	18,20
Messancy	Zone Namur	17,10	26,50
	Zone Liège	17,10	26,50
	Zone Bruxelles	17,10	26,50
	Libramont	11,40	17,50



Amis du Rail Halanzy asbl
Luxembourg

Chasse aux déchets dans la Messancy à Athus

Etant donné la problématique importante des déchets dans nos cours d'eau, nous avons entre autres placé un barrage flottant pour lutter contre les OFNI's sur certains cours d'eau.

Les OFNI's sont des Objets Flottants Non Identifiés, c'est-à-dire les déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Au-delà des déchets jetés directement dans les rivières, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer.

Parce qu'ils sont mouvants et passent sous les ponts, ces déchets sont parfois peu remarqués.

Cette collecte de déchets d'un nouveau genre nous permet de nous rendre compte de la quantité de déchets flottants, qui ne forment que la face visible de l'iceberg. Et

donc aussi du travail encore important à réaliser concernant la gestion des déchets et l'éducation environnementale.

Ily a malheureusement énormément de déchets dans le lit de la Messancy ainsi que sur les berges à Athus !

Les 31 juillet et 3 septembre 2015, nous avons nettoyé le lit et les berges de la Messancy à Athus de la rue Arend à la rue Cockerill, cela représente un parcours de 1,4 km de cours d'eau.

Equipe présente : 2 personnes du Contrat de Rivière avec l'aide de 2 ouvriers communaux. Le service travaux a pris en charge des déchets ramassés ainsi que des Balsamines de l'Himalaya arrachées.

Etant donné qu'un piétonnier longe la Messancy durant tout ce parcours, cela permettait donc également de sensibiliser les promeneurs et riverains. De plus le 31 juillet était un vendredi et donc un jour de marché !

Nous avons profité de cette occasion pour arracher la Balsamine de l'Himalaya qui est une plante exotique invasive et qui prend de plus en plus d'ampleur chaque année (arrachage avant la formation des graines afin d'éviter leur propagation).



N'oublions pas que le meilleur déchet est ... celui qui n'existe pas !

31 juillet 2015 : Nous avons ramassé plus de 40 sacs poubelle de déchets + 1 batterie de voiture + 1 manteau + 1 étendoir à linges + 1 lunette de wc + 1 vélo + ... !

3 septembre 2015 : Nous avons ramassé plus de 20 sacs poubelle de déchets en tout genre : principalement des bouteilles en verre (bière) + ... !



Même s'ils sont biodégradables, ne déposez pas vos tontes de pelouses au bord de l'eau, ni vos autres déchets verts !

Taille de baies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchet ménager, tontes de pelouses, sont des déchets « verts », des déchets végétaux compostables ou biodégradables. Déposés dans le lit des rivières ou en berges, ceux-ci posent pourtant quelques **problèmes** !

1. ils polluent la rivière.

En se décomposant dans l'eau, les déchets verts contribuent à la pollution organique et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène). Ils engendrent également des odeurs nauséabondes et une prolifération d'animaux indésirables.

2. ils provoquent une baisse de biodiversité (prolifération d'orties, de lisérons, de plantes invasives, colmatage du lit de la rivière, ...).

3. ils menacent la stabilité des berges et peuvent contribuer au développement de plantes « invasives ». Les tontes de pelouses provoquent une asphyxie des plantes indigènes et le pourrissement de leurs racines. Les berges ainsi mises à nu peuvent se déstabiliser au risque de s'effondrer (ce phénomène est accentué lors des coups d'eaux).

A noter que les plantes invasives telles que la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya, ont la faculté de se développer rapidement dans les milieux fragilisés au détriment de la flore locale.

4. ils peuvent entraver le bon écoulement des eaux (accumulation de végétaux volumineux formant des mini-barrages).

Que faire des déchets verts ? Les déchets verts peuvent être valorisés par compostage dans le jardin ou en les déposant dans un parc à containers.

Amendes... Il est interdit de rejeter des déchets dans les eaux de surface. Il est également interdit d'introduire des objets ou des matières pouvant entraver l'écoulement des eaux et de dégrader les berges. Ces actes sont passibles d'une sanction administrative. Il peut vous en coûter de 50 à 100 000 euros.

Plus d'infos ?

Cellule de coordination du CR Semois-Chiers (ASBL)

Rue de France, 6 à 6730 TINTIGNY

Tél. : 063/388.944, Fax : 063/389.045

Courriels : ycollignon@semois-chiers.be

et czintz@semois-chiers.be



3 000€ DE PRIME POUR UN NOUVEAU COMMERCE OU LA MODERNISATION D'UN COMMERCE.

1) Primes communales à l'installation et la modernisation de cellules commerciales.

Il s'agit de l'octroi d'un montant de 3 000€ pour chaque prime lié à l'installation ou la modernisation d'un commerce, à Athus, Aubange et Halanzy. Pour recevoir cette aide financière, plusieurs critères sont à respecter.

a) Prime communale à l'installation d'un commerce ou d'une entreprise dans une cellule vide.

Pour la prime à l'installation, le nouveau commerce doit occuper une cellule commerciale vide répertoriée dans le cadastre réalisé par l'ADL. La surface ne peut pas excéder 180 m². L'aide sera versée au terme de la première année de location. Le candidat sera au moment de l'introduction du dossier un jeune entrepreneur ou commerçant en phase de lancement d'activité ou dont l'activité ne dépasse pas 12 mois au moment de la demande d'inscription. Il sera accompagné et suivi soit par une SAACE agréée, un service de conseils personnalisés en création d'activité, par le « Réseau Entreprendre » ou par un chef d'entreprise en activité ou à la retraite

b) Prime communale à la modernisation d'une cellule commerciale existante

La prime de modernisation vise les commerçants désireux d'améliorer l'attractivité de leur commerce par le rafraîchissement du local, l'achat de mobilier plus moderne ou design, l'acquisition de matériel de production et d'exploitation plus performant, l'amélioration de l'éclairage et de la vitrine du dit-commerce, la décoration ... L'aide financière

correspondra à 10% du montant total des investissements qui doit dépasser 5000€. Le montant maximum octroyé sera de 3 000€. Il doit concerner des travaux de rénovation, d'aménagement et des achats mobiliers. L'aide à la modernisation sera versée en trois tranches, avec un premier versement au début des travaux.

Pour être recevable, la demande doit être introduite un mois avant d'entreprendre les travaux ou l'acquisition de mobilier/matériel. Pour l'octroi des deux primes, le commerce devra se situer sur le territoire de la Commune d'Aubange et/ou dans une cellule vide répertoriée dans le cadastre constitué par l'ADL et consultable dans ses bureaux. Le propriétaire d'une cellule vide ne figurant pas dans ce cadastre, peut en faire la demande auprès de l'ADL qui examinera le dossier.

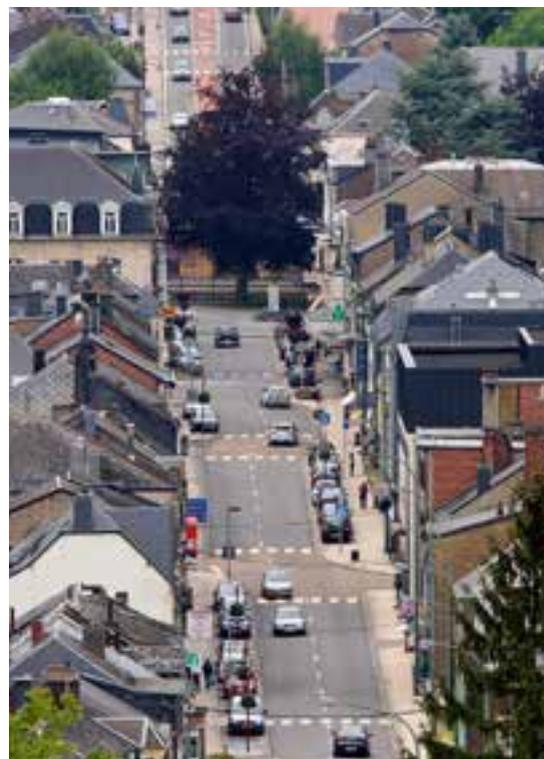
Toute demande sera introduite au moyen d'un formulaire mis à disposition dans les bureaux de l'ADL où chaque candidat pourra trouver une aide et des précisions.

Contact : Ghiste Emmanuelle, Responsable
Téléphone aux heures de bureaux
au 063/24.55.80 – 0494/490.00.00
(Prise de rendez-vous)

Sur place : ADL, 3 rue du village à 6790 Aubange

<http://www.adl-aubange.be>

<http://www.athusbusinesscenter.be>



Associatif

Quelques conseils pour prévenir la maladie de Lyme

Les beaux jours arrivent et les risques de se faire mordre par les tiques aussi.

Voici quelques conseils pour ne pas être infecté :

- En forêt et ailleurs : éviter les zones boisées et broussailleuses avec des herbes hautes.
- Porter des vêtements longs et fermés, pantalon dans les chaussettes, de préférence des vêtements de couleur claire, pour pouvoir plus facilement repérer les tiques.
- Appliquer des produits à base de DEET (diéthyltoluamide) ou autre spray anti-tiques, sur la peau exposée.
- Éviter ces produits sur la peau des enfants et des femmes enceintes.



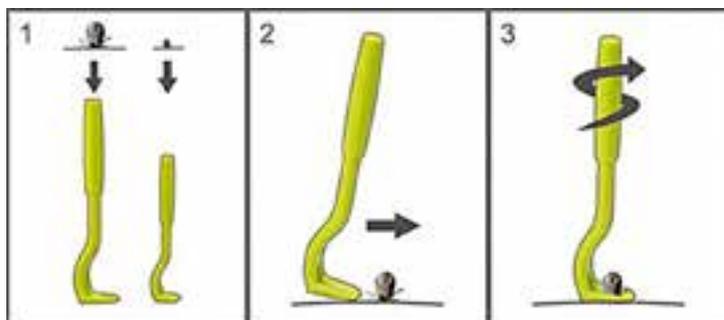
Après la promenade

On examine soigneusement tout le corps et le cuir chevelu, pour repérer et retirer précocement toute tique.

Les parents doivent examiner soigneusement les enfants, notamment au niveau des aisselles, des oreilles, de l'ombilic, des genoux, des jambes, des cheveux.

Examiner aussi les vêtements, les sacs, votre chien qui vous a suivi en forêt.

Comment extraire la tique de la peau



Il existe un tire-tique vendu en pharmacie. Pour l'utiliser, vous devez tourner celui-ci dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Le tire-tique est le plus efficace pour retirer une tique, peu coûteux et facile à transporter.

Que faire en cas de fièvre et/ou d'apparition d'un cercle rouge à l'endroit de la morsure ?

Lors de symptômes comme la migraine, la fièvre, des douleurs articulaires et surtout l'apparition d'un cercle rouge (érythème migrant) à l'endroit de la morsure, il faut vite consulter un médecin.

Attention, ce n'est pas parce qu'on ne présente pas un érythème migrant, que l'on ne peut être touché par la maladie de Lyme, en effet, tout le monde ne présente pas d'érythème migrant !

A savoir, la durée minimale d'incubation de l'EM est de 3 jours.

L'érythème migrant apparaît 3 à 30 jours après la morsure de tique infectée.

Cependant, les tiques ne sont pas les seuls vecteurs de la maladie de Lyme. Les insectes suceurs de sang peuvent aussi transmettre cette maladie.

Toutes les tiques ne sont pas non plus porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Mais il faut savoir qu'une seule tique peut transmettre plusieurs infections, c'est ce qu'on appelle les co-infections de Lyme.

Un groupe du nom de « Lyme en Peine » en Commune d'Aubange

Depuis le mois de novembre 2015, le groupe « Lyme en Peine » organise des réunions à titre d'information et de prévention, à la salle des mariages à Aubange.

Ces réunions sont aussi un moment de partage et de soutien pour tous les malades de Lyme et leur entourage.

Voici les dates des prochaines réunions :

le 6 juin, le 12 septembre,
le 7 novembre 2016 à 19h30
au 3 rue du village,

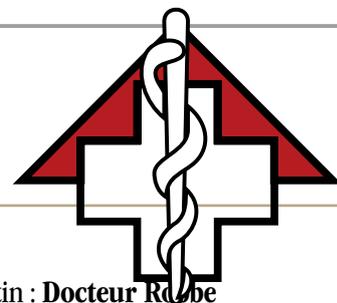
à la salle des mariages à Aubange.

Contact : lymeenpeine@gmail.com

Pour plus d'infos : www.facebook.com/LymeEnPeine

CPAS - Polyclinique

Services médicaux disponibles sur le site Belle vue



Prises de rendez-vous de
8h à 16h30 au 063/37.20.90



POLYCLINIQUE :

consultations sur rdv : 063/37.20.90

Médecine Générale :

Docteur Azanga Nalini,

du lundi au vendredi

Docteur KARRA Frédéric

Médecin nutritionniste :

Mme Nemitz Heike

Service d'aide et prévention :

M. Mathieu Michaël : 063/38.87.16

M. Mertens Jean : Orthopédie :

Mardi matin : **Docteur Kinzinger**

Jeudi matin : **Docteur Stassen**

Jeudi après-midi : **Docteur Rush**

Vendredi après-midi : **Docteur Bechet**

ORL :

Vendredi matin : **Docteur Rube**

Rhumatologie :

Mercredi après-midi : **Docteur Pater**

Prise de sang Vivalia :

De 7h30 à 9h30 du lundi au vendredi

Kinésithérapie :

Kinésithérapeutes : **Thimothée Parnel,**

Hansen Hélène, Feltus Jonathan, Tabar

Pierre, Verdure Marine

063/37.20.88

Maison du diabète :

Lundi : **Mme Kinet Ingrid** diététicienne

jeudi : **Mme Jacques Valérie** Infirmière

Consultations sur rendez-vous au

084/41.10.00

A.L.E. & TITRES SERVICES
ASBL  **AUBANGE**

Ouverture depuis le 23 mai d'une nouvelle centrale de repassage

3 rue du Village, 6790 AUBANGE

Renseignements :

tél. : +32 63 37.20.31

aleaub.mald@gmail.com



TERRE ASBL

Au cours de l'année 2015, Terre asbl a collecté, via ses bulles à vêtements, 49402 kilos de textile dans notre commune.

Ce tonnage a été traité comme suit :

- 58,52 % de vêtements réutilisés;
- 26,87 % de vêtements recyclés en fibres;
- 14,61% de déchets.

Vous trouverez ici la liste mise à jour des points d'apport volontaire dans notre commune :

- ATHUS : croisement 1 Rue de la montagne, rue de l'athénée (près des bulles à verre)
- ATHUS : croisement 12 Avenue des chasseurs ardennais, rue d'Athus (près des bulles à verre)
- ATHUS : 2 Rue des Métallurgistes près du service d'incendie (près des bulles à verre)
- AUBANGE : 18 Rue du Village (près des bulles à verres)
- AUBANGE : 3 Rue des merles (près des bulles à verre)
- AUBANGE : 4 Rue du stade (à l'ancienne gare, près des bulles à verre)
- BATTINCOURT : croisement 8 Rue du Berceau d'Or, Rue de la Belle Vallée (près des bulles à verre Ecole)
- HALANZY : 6 Rue de la Motte (près des bulles à verre)
- HALANZY : 7 Rue Jules Barry (près des bulles à verre)
- RACHECOURT : parking du cimetière

En accueillant nos bulles à vêtements, vous soutenez :

- la réutilisation en Wallonie (242,70 tonnes de vêtements valorisés dans nos 17 magasins de seconde main et 192 tonnes de chiffons d'essuyage découpés, issus des 16.240 tonnes récupérées en 2015),
- l'emploi local (222 travailleurs à ce jour pour la filière textile),
- nos projets et nos partenaires au Sénégal, Mali, Burkina Faso, Angola et Pérou, avec un impact direct sur la qualité de vie d'au moins 20 000 personnes.



Siège social :

rue de Milmort, 690-B-4040 Herstal
Tél. : +32 (0)4 240 58 58, Fax: +32 (0)4
228 07 50,
info@terre.be, www.terre.be,
TVA : BE 0407 214 809,
Belfius : BE25 0682 2419 1982

La liste de nos bulles à vêtements est aussi disponible sur www.aubange.be onglet environnement

DISTRIBUTION DES REPAS À DOMICILE

Depuis le 2 janvier 2016, le CPAS a repris la distribution des repas chauds à domicile, confectionnés dans les cuisines de la Résidence Bellevue à Athus.



Comme par le passé, les repas de régime (diabétique, sans sel, moulu, ...) sont disponibles sur demande.

Le repas se compose d'un potage frais, plat principal - cuisiné sur site- et dessert.

Pour répondre aux goûts de chacun, un menu de remplacement est prévu chaque jour.

Le prix maximum des repas est fixé à 7 €50 (sept euros et cinquante cents).

Un tarif moins élevé peut être appliqué, après enquête sociale, pour des personnes bénéficiant de ressources financières insuffisantes.

La distribution se fait tous les jours ouvrables (samedis compris). Un repas à réchauffer peut être livré pour les dimanches et jours fériés.

Pour vous inscrire : Contactez le 063 / 37 20 00 **la veille du jour** où vous prendrez le repas **avant 16 heures**,

En cas d'imprévu ou d'urgence,

vous pouvez vous inscrire le jour même avant 9 heures ou demander la suppression du repas.

EXEMPLE

MENU DU 23 MAI AU 29 MAI 2016

Menu de remplacement

Uniquement du lundi au samedi
(Pas de production le dimanche, ni les jours fériés)
Omelette aux lardons - salade de tomates - purée

LUNDI : 23/05/2016

Potage cultivateur, bouchée à la reine, champignons - riz, crème au chocolat

MARDI : 24/05/2016

Potage fenouil, saucisse de campagne, compote de pomme/pêche - pommes sautées, mousse de fraises

MERCREDI : 25/05/2016

Potage andalouse, carbonnade de bœuf, carottes parisiennes - pommes persillées, riz au lait

JEUDI : 26/05/2016

Potage aux chicons, pâtes sauce bolognaise, fromage râpé, liégeois

VENDREDI : 27/05/2016

Crème de champignons, fish-stick sauce remoulade, salade - purée, Fruit

SAMEDI 28/05/2016

Potage céleri vert, épigramme d'agneau, ratatouille - pommes vapeur, poire Belle-Hélène

DIMANCHE 29/05/2016

(Livré froid le samedi)

Potage tomate, coq au vin, bouquetière de légumes - pommes croquettes, tiramisu Speculoos

VOUS HABITEZ LA COMMUNE D'AUBANGE, VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ET

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI :

- Orientation ;
- Prospection ;
- Recherche de formations ;
- ...

RENSEIGNEMENTS : 063/37 20 40, lespagnarda@aubange.be,



« Accueil Assistance », service de garde d'enfants malades, et ma commune : un partenariat utile !



Quand votre enfant tombe malade et ne peut fréquenter son milieu d'accueil et/ou l'école, en tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service : www.accueil-assistance.be (inscriptions en ligne)

« Accueil Assistance Répit » : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

POUR QUI ? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

MAIS AUSSI : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

POURQUOI ?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.

NOTRE PHILOSOPHIE

- Après une première prise de contact par téléphone, nous conviendrons d'une rencontre à votre domicile afin de faire connaissance et de définir ensemble les besoins à rencontrer.
- Accueil Assistance Répit assure une prise en charge, d'1 à 10 heures par jour, entre 7h et 20h, y compris pendant les vacances scolaires et en urgence (si inscription au préalable) du lundi au vendredi.
- La prise en charge peut se faire à domicile, lors d'activités extérieures (activités de loisirs, rendez-vous médicaux,...), lors d'une hospitalisation de l'enfant ou encore lors d'une participation à un stage, plaine, ... en période de congés scolaires.
- A chaque demande, c'est la même personne qui prendra en charge votre enfant, assurant une continuité de présence physique et affective indispensable à une collaboration efficace.
- Le secret professionnel absolu garantit le respect et la discrétion indispensables au succès de la prise en charge.

LES TARIFS HORAIRES

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €

Tarif horaire

De 0 à 1.000 : 1€

De 1.000 à 1.500 : 1,50€

De 1.500 à 2.000 : 2€

De 2.000 à 2.500 : 2,5€

De 2.500 à 3.000 : 2,80€

De 3.000 à 3.500 : 3€

De 3.500 à 4.000 : 3,20€

A partir de 4.000 : 3,40€

Forfait frais de déplacement : 5€

NOUS CONTACTER :

Accueil Assistance,

140 rue des Déportés, 6700 Arlon

Tél. : 063/24 24 40 - Fax : 063/ 24 25 29

accueil.assistance@promemploi.be

www.accueil-assistance.be

Service Accueil et Prévention, Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance
Michaël MATHIEU, tél : 063 / 38 87 16

- Soutien : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- Aides : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- Prévention : actions préventives et information spécifique



« Les mélanges ne font pas bon ménage ! »

“ ALCOOL + PSYCHEDELIQUE (cannabis, LSD, mescaline, NDS, champi...)

Ce mélange avec des hallucinogènes a souvent des effets imprévus qui peuvent être très désagréables (anxiété, nausées, vomissements...). Lors d'abus, cela peut mener à un endormissement comateux prolongé, au "Bad trip", ou à des accidents d'imprudences.



LA COMMUNE A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

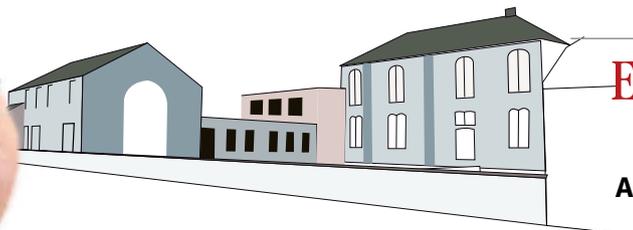
En 2005, les parlements fédéral, wallon et de la communauté française ont adopté une résolution instaurant le 17 mai comme la journée nationale de lutte contre l'homophobie, comme l'ont fait de nombreux pays et le Parlement européen.

Ce 17 mai 2016, la Commune d'Aubange a participé, comme des dizaines d'autres Communes, à cette journée en hissant le drapeau arc-en-ciel sur la façade de la maison communale.



Ecole Communale

Commune d'Aubange



Ecole Communale d'Aubange

Enseignement maternel et primaire

Directrice : Mme Danielle DORBAN

Adresse : 39 Avenue de la Gare - Tél. : 063 / 38 94 28

GSM : 0474 / 98 98 21 - Fax : 063 / 38 34 42

ecole.communale@aubange.be

Accueil et garderie :

Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de 15h30 à 18h30



Implantation de la cité (Bikini)

Directrice : Mme Danielle DORBAN

Enseignement maternel

Adresse : 4 rue de la Cité - Tél. : 063 / 38 78 95

Accueil et garderie : Le matin, de 7h à 8h15.

L'après-midi de 15h30 à 18h30



Implantation d'Aix sur Cloie

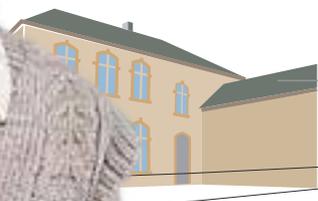
Enseignement maternel et primaire

Directrice : Mme Danielle DORBAN

Adresse : 27 rue Reifenberg - Tél.: 063 / 38 51 90

Garderie : Le matin, de 7h à 8h15.

Le soir, de 15h30 à 18h30



Ecole Communale Rachecourt

Directeur avec classe : ROUARD Benoît

Adresse : 149 rue de l'Atre

Tél. : 063 / 67 50 27 - epcrachecourt@yahoo.fr

Accueil et garderie : Le matin, dès 7h.

L'après-midi de 15h30 à 18h

<http://www.aubange.eu/ecolecommunale/>

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Une équipe d'une cinquantaine d'enseignants dynamiques travaille dans un esprit complet de collaboration et de continuité.

Des réunions de formation et de concertation sont régulièrement programmées afin d'utiliser au mieux les ressources et les suggestions de chacun. Les classes dédoublées fonctionnent en parfaits binômes.

L'expérience de plus d'un siècle et demi, assure à l'école la stabilité et le sérieux nécessaires à la scolarité de vos enfants. C'est une des

raisons de la confiance que les parents n'ont cessé de porter aux différentes équipes qui se sont succédées.

En plus des animations variées, un travail de prévention et de sensibilisation est réalisé en collaboration avec le Centre PMS, le planning Familial, le Centre d'Action Laïque et les Services Sociaux de la Communauté Française.

APPORTS EXTÉRIEURS

De nombreuses personnes ressources externes apportent la richesse de leur expérience et de

leur savoir faire dans différents domaines : agents de la Division Nature forêts et Environnement, les bibliothécaires, les agents d'Idélux-A.I.V.E, Secteur assainissement.

COURS DE LANGUE

En plus des cours obligatoires en 5^{ème} et 6^{ème} année primaire, le projet d'établissement comprend un cours d'initiation à la langue allemande dès la 3^{ème} maternelle à Aubange et Bikini alors que la langue anglaise est dispensée à Aix-sur-Cloie.



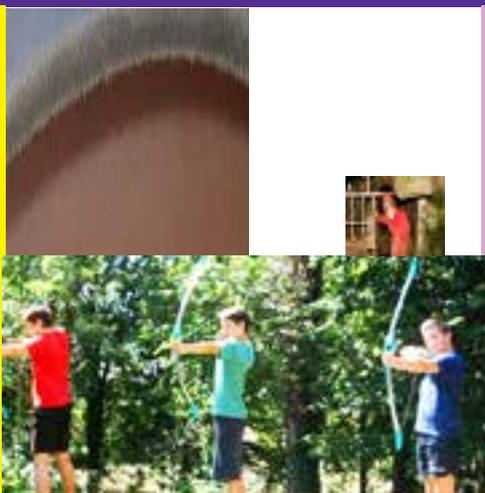
COMMUNE D'AUBANGE ÉTÉ 2016 ACTIVITÉS JEUNESSE



SERVICE JEUNESSE

Adresse :
Bâtiment Bellevue
39 Avenue de la Libération,
6791 ATHUS

Sarah ROLLUS,
tél. : 063/37.20.42
rolluss@aubange.be



CENTRE SPORTIF LOCAL

Adresse : 30/A Rue de Clémarais
6790 Aubange

Olivier BIVER,
coordinateur

Michael Bouche
animateur

Tél. : 063/38.60.58,
GSM : 0471/46.44.96
cslsport@aubange.be @gmail.com

STAGES SPORTIFS : ACCUEIL DE 7H30 À 18H

AQUA-BIKE, AQUA FITNESS ET AQUA-ZUMBA = STAGE POUR ADULTES

**Activités diversifiées dès 2,5 ans - Activités agréées.
Possibilité d'exonération fiscale et
de remboursement mutuelle.**



Fiche d'inscription aux plaines de vacances

**ATTENTION ! Changement d'adresse pour Ado-plaine, désormais
à la Maison des jeunes (pavillon, rue Jean Jaurès)**

à remettre avant le vendredi 24 juin.

CHOIX DE LA PLAINE (cocher) :

- ATHUS : 2½ - 11 ans AUBANGE Bikini : 2½ - 5 ans (places limitées) AUBANGE Gare: 4 - 11 ans AIX-SUR-CLOIE: 2½ - 11 ans
 BATTINCOURT: 2½ - 11 ans ADOPLAINES-Athus: 12 - 15 ans

CHOIX DES DATES (cocher):

- du 4 au 8 juillet du 11 au 15 juillet du 18 au 22 juillet (fermé le 21 juillet) du 25 au 29 juillet

TUTEUR LEGAL :

PERE : nom et prénom : _____ N° tél en journée : _____

MERE : nom et prénom : _____ N° tél en journée : _____

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant et à appeler en cas d'urgence :

Nom et prénom : _____ N° tél en journée : _____

Nom et prénom : _____ N° tél en journée : _____

ENFANT :

Nom et prénom : _____

Vignette mutuelle (coller) ou n° de carte SIS : _____

Date de naissance : ____/____/____ Age au 1^{er}/07/2016: _____ ans

Adresse : _____ n° : _____

Code postal : _____ Ville : _____

ACTIVITES/ALIMENTATION :

- Peut-il participer à toutes les activités ? OUI – NON. Si NON, lesquelles ? _____
- Votre enfant a-t-il un régime alimentaire spécifique, OUI – NON, si oui lequel? _____

INFORMATIONS MÉDICALES :

• Médecin traitant : _____ N° tél. du médecin: _____

• L'enfant est-il atteint de (cocher) : Diabète Asthme Epilepsie Handicap moteur Incontinence Handicap mental
(préciser : _____)

Allergies (préciser le type d'allergie et les recommandations _____)

• L'enfant est-il vacciné contre le tétanos ? OUI - NON / Date du dernier vaccin : ____/____/____.

• Porte-t-il des lunettes ? OUI – NON / un appareil auditif ? OUI – NON

• Autre information utile : _____

ACCORDS DU TUTEUR :

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant la prise en charge de mon enfant par les responsables des plaines de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale. »

En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur accord. Je marque également mon accord pour : (barrer les mentions en cas de refus)

Véhiculer l'enfant aux activités extérieures prévues (piscine, promenade,...).

Laisser rentrer l'enfant seul à la maison.

Prendre et diffuser des photos sur lesquelles figure l'enfant en vue de les publier dans le cadre communal ?

(Echo communal, presse locale, page « Accueil Temps Libre » sur les réseaux sociaux, etc).

Date et signature du tuteur légal :

_____/_____/2016

STAGES SPORTIFS ÉTÉ 2016

DATES	STAGES SPORTIFS	LIEU	AGES	PLACES	PRIX	GARDERIE	HORAIRE
11 au 15/07	Baby sports, Baby-vélo : Les chevaliers et les princesses	Athénée Athus	2,5-4 ans	20	55-30	oui	9 à 16h
11 au 15/07	Les Ptits Sportifs : Les chevaliers et les princesses	Athénée Athus	5-6 ans	20	55	oui	9 à 16h
11 au 15/07	Les olympiades du sport et du jeu (jeux de société et sport)	Joli-bois	7-12 ans	32	55	oui	9 à 16h
11 au 15/07	Plongée	Piscine Athus	10-16 ans	10	30	non	9 à 11h30
18 au 22/07	Baby sports, Baby-vélo : Les minions aux jeux olympiques	Athénée Athus	2,5-4 ans	20	45-25	oui	9 à 16h
18 au 22/07	Les Ptits Sportifs : Les minions aux jeux olympiques	Athénée Athus	5-6 ans	20	45	oui	9 à 16h
18 au 22/07	Activités rythmiques et Multisports	Joli-bois	7-12 ans	16	45	oui	9 à 16h
18 au 22/07	Rugby et Multisports	Joli-bois	7-12 ans	16	45	oui	9 à 16h
18 au 22/07	Sports Extrêmes	Joli-bois	11-14 ans	12	75	oui	9 à 16h
25 au 29/07	Baby sports, Baby-vélo : Les animaux se mettent au sport	Athénée Athus	2,5-4 ans	20	55-30	oui	9 à 16h
25 au 29/07	Les Ptits Sportifs : Les animaux se mettent au sport	Athénée Athus	5-7 ans	20	55	oui	9 à 16h
25 au 29/07	Sports Extrêmes	Joli-bois	8-10 ans	12	90	oui	9 à 16h
25 au 29/07	Koh-Lant'Hike	Joli-bois	10-13 ans	15	60	oui	9 à 16h
01 au 05/08	Baby sports, Baby-vélo : Les Disneylympiques	Athénée Athus	2,5-4 ans	20	55-30	oui	9 à 16h
01 au 05/08	Les Ptits Sportifs : Les Disneylympiques	Athénée Athus	5-6 ans	20	55	oui	9 à 16h
01 au 05/08	Multisport-VTT-Escalade	Joli-bois	7-12 ans	30	55	oui	9 à 16h
01 au 05/08	Sports Extrêmes	Joli-bois	13-18 ans	12	90	oui	9 à 16h
08 au 12/08	Baby sports, Baby-vélo : La reine des neiges et les super-héros	Athénée Athus	2,5-4 ans	20	55-30	oui	9 à 16h
08 au 12/08	Les Ptits Sportifs : La reine des neiges et les super-héros	Athénée Athus	5-6 ans	20	55	oui	9 à 16h
08 au 12/08	Raquettes, Crosses et Multisports	Joli-bois	7-12 ans	32	55	oui	9 à 16h
08 au 12/08	Dessin et Nature	Harpaille	8-12 ans	12	55	oui	9 à 16h
08 au 12/08	Sports Extrêmes	Joli-bois	11-14 ans	12	90	oui	9 à 16h
08 au 12/08	Aqua-bike, Aqua fitness et Aqua-Zumba	Piscine Athus	adultes	18	30	non	19 à 20h
16 au 19/08	Sports Extrêmes	Joli-bois	8-10 ans	12	75	non	9 à 16h
16 au 19/08	Plongée	Piscine Athus	10-16 ans	10	25	non	9 à 11h30
22 au 26/08	Baby sports, Baby-vélo : Les Olymp'kids	Athénée Athus	2,5-4 ans	20	55-30	oui	9 à 16h
22 au 26/08	Les Ptits Sportifs : Les Olymp'kids	Athénée Athus	5-6 ans	20	55	oui	9 à 16h
22 au 26/08	Multisports et Sports Nouveaux	Joli-bois	7-10 ans	16	55	oui	9 à 16h
22 au 26/08	Multisports et Sports Nouveaux	Joli-bois	10-12 ans	16	55	oui	9 à 16h
22 au 26/08	Théâtre-Cirque	Harpaille	8-14 ans	25	55	oui	9 à 16h

Plaines de vacances

agrées et subsidiées par l'ONE

ATHUS

École du Home Lorrain (rue Jean Jaurès) :

2½ - 11 ans

ADOPLAINES, Maison des jeunes

(pavillon, rue Jean Jaurès) : 12 - 15 ans

AUBANGE

École de Bikini (rue de la cité) : 2½ - 5 ans

(places limitées)

École d'Aubange (rue du stade) : 4 - 11 ans

AIX-SUR-CLOIE

École d'Aix-sur-cloie (rue Reifenberg) :

2½ - 11 ans

BATTINCOURT

Salle Odysée : 2½ - 11 ans

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRE : activités de 8h30 à 16h00

(accueil de 7h30 jusque 16h30)

PRIX : 1€/jour ; repas chaud 3€ (paiement en liquide en fin de semaine)

RAMASSAGE EN BUS à Athus
(horaire sur demande)

PREVOIR : Vêtements pouvant être salis ; vêtements de rechange, doudous, tétine, langes (pour les petits) ; casquette et crème solaire en cas de forte chaleur, deux collations et des boissons en suffisance

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT !

Permanences pour les inscriptions du lundi au jeudi de 9h à 12h entre le 6 et le 23 juin au service jeunesse (clinique Belle-vue – 39 av. de la Libération – 6791 ATHUS) ou sur rendez-vous

Contact :

063/37.20.42. ou rolluss@aubange.be

SPECIFICITÉS

Comme chaque année et sur rencontre préalable, nous accueillons les enfants porteurs d'un handicap au sein des activités.



CENTRE SPORTIF LOCAL

Aubange-Athus

STAGES ÉTÉ 2016

RUGBY ET MULTISPORTS :

Tu aimes l'esprit d'équipe et le ballon ovale ? Alors ? Même pas peur ? Dans ce cas, inscris-toi à notre stage rugby !! Ce stage ouvert aux garçons comme aux filles, te permettra de découvrir le rugby à travers ces différentes formes de jeu (flag-rugby, rugby touch, rugby sur herbe) le tout combiné avec du multisport allant des sports traditionnels à la découverte de sports originaux. Prévoir le maillot de bain car plusieurs sports aquatiques sont également proposés. Une activité accro-branche aura lieu sur le site Pio Aventure à Longwy.

MULTISPORTS- VTT- ESCALADE :

En plus des activités multisports (sports traditionnels, sport nouveaux,...), votre enfant aura tous les jours (si le temps le permet) une activité VTT (exercices divers, jeux, petites randonnées,...), ainsi qu'une découverte de l'escalade sur mur artificiel. Prévoir un maillot de bain car plusieurs sports aquatiques seront également proposés. Une activité accro-branche aura lieu sur le site Pio Aventure de Longwy.

ACTIVITÉS RYTHMIQUES ET MULTISPORTS :

Si votre enfant a le rythme dans la peau, ce stage est fait pour lui !! En effet, durant ce stage MIXTE, celui-ci aura l'opportunité d'améliorer sa coordination de manière ludique et en musique !! Durant cette semaine, des activités multisports allant des sports traditionnels à la découverte de sports originaux seront prévues. Pensez au maillot de bain car plusieurs sports aquatiques seront également proposés. Une activité accro-branche aura lieu sur le site Pio Aventure à Longwy.

LES OLYMPIADES DU SPORT ET DU JEU :

Encadré par un bachelier diplômé en éducation physique ayant réalisé son mémoire dans ce domaine, cette semaine proposera à votre enfant de pratiquer des jeux de société à travers des sports traditionnels. Ce stage permettra à votre enfant de faire preuve de réflexion tout en ayant un aspect ludique et sportif !!

THÉÂTRE-CIRQUE :

Théâtre en matinée : encadré par Robin du « Théâtre de Robin ». Les stagiaires découvriront le travail d'acteur et auront l'occasion de jouer leur propre pièce écrite exclusivement pour le stage de Robin Rosman. Une représentation de la pièce aura lieu le vendredi après journée pour les parents.

Cirque l'après-midi : encadré par l'école de Cirque d'Arlon. Les jeunes découvriront les techniques de Cirque allant du jonglage à l'équilibre en passant par des acrobaties.

MULTISPORTS ET SPORTS NOUVEAUX :

Tu en as marre de faire toujours les mêmes sports ? Inscris-toi au stage « sports nouveaux » !!! Ce stage te permettra de découvrir des sports originaux que tu n'as probablement encore jamais pratiqués comme le poullball ou le kinball !! Prévoir le maillot de bain car plusieurs sports aquatiques seront également proposés. Une activité accro-branche aura lieu sur le site Pio Aventure à Longwy.

SPORTS EXTRÊMES :

Semaine sportive intense axée sur des activités extraordinaires et extrêmes : Spéléologie-Accro-branche-Paintball (adapté à l'âge des participants)-K a y a k - P l o n g é e - E s c a l a d e - Orientation-Tir à l'arc. Un planning sera envoyé aux participants avant le début du stage avec le matériel à prévoir. Vu les trajets à parcourir pour certaines activités, certains jours commenceront plus tôt ou finiront plus tard que les horaires prévus.

DESSIN ET NATURE :

En matinée, les stagiaires découvriront différentes techniques de dessin, au crayon mais aussi avec des instruments... Stage encadré par une élève de l'Académie Royale des Beaux-arts de Liège. En après-midi, ils seront encadrés par un guide nature qui leur fera découvrir les merveilles de la faune et de la flore de notre région. Prévoir pour l'après-midi de bonnes chaussures et des vêtements pouvant être salis...

RAQUETTES, CROSSES ET MULTISPORTS :

Stage pour les fans de crossets et de raquettes ! Ce stage permettra de l'initier mais aussi de perfectionner dans des sports traditionnels comme le badminton ou encore la crosse canadienne. Ce sera aussi l'occasion d'essayer de nouveaux sports comme l'indiaka et bien d'autres ! Prévoir le maillot de bain car plusieurs sports aquatiques seront également proposés. Une activité accro-branche aura lieu sur le site Pio Aventure à Longwy.

AQUA-BIKE, AQUA FITNESS ET AQUA-ZUMBA :

Les participants feront sur les 5 jours 3 séances d'Aqua-bike, 1 séance d'Aqua-Fitness et 1 séance d'Aqua-Zumba, le tout encadré par des moniteurs expérimentés. Les séances durent une heure (heure de début du stage = heure en maillot dans l'eau). Port du bonnet de bain obligatoire.

BABY-SPORTS, BABY-VÉLO ET ACTIVITÉS MANUELLES

Comme annoncé dans le planning, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir au travers d'un apprentissage ludique, ceci en alternant les séances de psychomotricité et de sport avec des activités plus calmes (activités manuelles). Pour la partie vélo, il va apprendre à se diriger, s'équilibrer, freiner via divers petits parcours. Pour les plus grands qui sont « prêts », nous leur proposerons un apprentissage des techniques sans les petites roues. L'enfant doit être propre (**pas de lange**). Une petite démonstration des apprentissages acquis lors de la semaine sera proposée aux parents le dernier jour du stage à 15h15. Possibilité de stage en demi-journée (9h-12h)

PLONGÉE :

Initiation complète à ce très beau sport, allant de l'apprentissage au tuba à la pratique en bouteille. L'activité est développée sous forme d'ateliers adaptés en fonction du niveau des participants. Il est impératif de savoir nager.

KOH-LANT'HIKE :

Multisports lundi et mardi (externat) et Hike du mercredi au vendredi (internat) basé sur le jeu « Koh-Lanta ». Ce stage s'adresse aux jeunes qui ont une bonne condition physique, qui aiment l'aventure et peuvent se passer du confort d'un lit douillet. Logement dans les centres sportifs.

LES PTITS SPORTIFS :

Sur le thème annoncé dans le planning, une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique, en passant par le hockey et différents sports collectifs favorisant l'aspect social lié au sport. Afin de s'autoriser des périodes plus calmes, une activité manuelle leur sera également proposée à plusieurs reprises sur la semaine. Une petite démonstration des apprentissages acquis lors de la semaine sera proposée aux parents le dernier jour du stage à 15h15

***ACCUEIL :** garderie de 7h30 à 18h : forfait en supplément 10 € la semaine - lieu unique, Athénée Athus, Rue Neuve 32, 6791 Athus - transport à charge de l'ASBL. **RENSEIGNEMENTS :** Olivier Biver et Michael Bouche - tél. : 063/38.60.58 ou 0471/46.44.96 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30. **INSCRIPTIONS :** à partir du 18 mai 2016 au **Centre Sportif du Joli-bois, Athus. Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.** Paiement à l'inscription. **Pas d'inscription par téléphone.** En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical. Un cadeau sera offert à chaque enfant inscrit. **ATTENTION ! PLACES LIMITÉES. 5 € de réduction pour le 2ème enfant d'une même famille (uniquement stage complet)**

Blocus en commune : round 2 !

Avis à tous les étudiants ayant des examens de seconde session, la Commune d'Aubange pense à vous ! Du 9 au 19 août, elle organise la deuxième édition du projet « **Blocus en commune** » !

LE PRINCIPE ? Permettre aux étudiants préparant leur seconde session d'accéder à un lieu calme, apaisant, pour étudier dans les meilleures conditions possibles.

POUR QUI ? Pour tout étudiant ayant une seconde session : secondaire, supérieur, universitaire.

COMMENT ?

- Salle accessible pour étudier de manière autonome (du lundi au vendredi de 9h à 13h),
- Personnes ressources (enseignants) pour soutenir et répondre aux questions,
- Collations saines et équilibrées (fruits, yaourts, eau, jus de fruit...),
- Animations diverses (sport, concentration, etc.)

OÙ ? Salle de la Harpaille, domaine du Clémaraïs, Aubange

QUAND ? Du 8 au 12 août et du 16 au 19 août 2016 de 9h00-13h00

COMBIEN ? Action **GRATUITE** !

Mais attention, les places sont limitées...

Pour rappel, en 2015, « Blocus en commune » a accueilli une trentaine de jeunes pour sa première édition. Au final, 73% des étudiants ont réussi leurs examens de seconde session, de quoi nous donner l'envie de réitérer l'expérience ! Si tu as besoin d'un



**KEEP CALM
AND
STUDY FOR
EXAMS**

cadre calme et apaisant pour étudier, ou encore si tu souhaites poser des questions pour améliorer ton étude, rejoins-nous !

Inscriptions à partir du 1^{er} juillet via lambertm@aubange.be ou au 063/37.20.42

APPEL A VOLONTAIRES

Vous souhaitez soutenir les étudiants qui se préparent aux examens, vous avez des conseils à leur donner ?

Participez à la seconde édition de « Blocus en commune » !

Nous recherchons des personnes volontaires afin d'encadrer les jeunes, de répondre à leurs questions et de leur donner des conseils (volontariat avec défraiement).

**Intéressé(e) par le projet (même pour un seul jour) ?
Prenez contact avec nous !**

063.37.20.42 - lambertm@aubange.be



Hubert JUIN, un auteur marquant de la nouvelle littérature française du XX^{ème} siècle.

Avec ce numéro du « Bulletin Communal », nous entamons une série qui vous présentera une figure connue de nos villages qui, d'une manière ou d'une autre, a contribué à faire un peu mieux connaître notre commune.

Cette personnalité sera tantôt du monde scientifique, tantôt du monde politique, tantôt du monde artistique, tantôt du monde associatif. Nous débutons avec la biographie d'Hubert JUIN, un auteur marquant de la nouvelle littérature française du XX^e siècle.

Hubert JUIN est l'un de ces écrivains parisiens à la fois typique et déroutant. Et pourtant, il n'est pas français. De son vrai nom Hubert LOESCHER, il naît à Athus le 5 juin 1926. De son mois de naissance, il fera son pseudonyme littéraire. Sa maison natale est l'actuel Centre Culturel, l'ancien cinéma Perbal, la demeure de ses grands-parents maternels.

Il passe une enfance austère à Athus et trouve son évasion dans la lecture et les promenades dans la région. Il en gardera des souvenirs tantôt acerbes, tantôt émouvants. Après des études primaires dans l'enseignement communal, il fréquente quelques mois le Collège Saint-Joseph à Virton. Lorsque ses parents s'installent à Bruxelles, il poursuit ses études secondaires dans différents établissements de la capitale. Cependant, il revient régulièrement à Athus. Au cours de la seconde guerre mondiale, il entre en résistance. Durant toute sa vie, il garde une sensibilité de gauche. Après la guerre, il séjourne une première fois à Paris où il côtoie Albert CAMUS, Roger VAILLANT et Juliette GRECO. Il écrit quelques articles pour le journal « Combat ». En 1946, il revient à Bruxelles. Après s'être essayé, sans succès, à divers métiers, il décide de se consacrer entièrement à la littérature. Il publie un premier essai « **Jean-Paul SARTRE ou la Condition humaine** » et collabore un moment avec l'avant-garde artistique, notamment le mouvement « Cobra ». Mais il vit si misérablement qu'il quitte la Belgique pour la France et plus particulièrement Paris où il se fixe définitivement. Comme chroniqueur économique, il retrouve « Combat » ainsi que la revue « Esprit ». En 1954, il écrit son premier vrai livre, « **Les Bavards** », récit de fiction à consonance auto-biographique. Après un séjour dans les pays de l'est, il prend parti pour l'opposition au Général De Gaulle et milite pour l'indépendance de l'Algérie. Avec ARAGON, il travaille



pour « Les Lettres françaises ». Il se fait un nom dans le microcosme parisien et gagne sa vie comme critique littéraire puis comme directeur d'émission radiophonique à France-Culture.

Mais la fiction l'attire et, entre 1958 et 1968, il écrit les cinq romans qui constituent son œuvre principale « **Les Hameaux** » qui le ramène vers les paysages de son Sud-Luxembourg natal, où il fait évoluer les personnages truculents, fourbes, violents ou tendres qu'il a côtoyés dans son enfance et qu'il décrit de manière fort peu élogieuse. En 1980, il entame l'écriture du premier tome d'un monumental « **Victor**

HUGO » qui est, aujourd'hui encore, considéré comme l'une des meilleures biographies du poète-romancier français. Le troisième et dernier volume paraîtra en 1986. Mais sa plume demeure éclectique. Il est tantôt essayiste (« **Célébration du Grand-Père** » en 1965 et « **Paysage avec Rivière** » en 1974 où il célèbre « sa » Messancy), tantôt poète (il obtient le prix Max JACOB en 1973). A quelques reprises, il revient dans la province de Luxembourg pour participer à des animations littéraires. Il décède à Paris le 3 juillet 1987. Après sa mort, les bibliothécaires d'Aubange veulent retrouver son œuvre. Une exposition est mise sur pied et en 1988, la bibliothèque d'Athus prend la dénomination « Bibliothèque Hubert JUIN ». Aujourd'hui, l'objectif du Collège et des bibliothécaires est de mettre l'imposant « Fonds Hubert JUIN » à disposition du public, des étudiants et des chercheurs.

On a parfois caractérisé Hubert JUIN comme un auteur régionaliste, ce dont il s'est toujours défendu. En fait, il est difficilement classable tant sa production est variée. Il est sûrement un chantre, mais sans concession, de la ruralité et de ses turpitudes. Le caractère un peu hermétique de ses romans le rend assurément fort proche des nouveaux auteurs français.

10 ans pour « L'univers des pompiers asbl »

Le musée occupe actuellement un des rares bâtiments restant de l'ancien site sidérurgique d'Athus qui connut son apogée au XVIII^e siècle.

La collection a été rassemblée, jour après jour, depuis les années 70 par Monsieur Jean-Jacques Biot, un ancien combattant du feu athusien qui, passionné par son métier, ouvre sa collection au public, d'abord chez lui dans une annexe aménagée pour l'occasion puis, à partir de 2006, dans les locaux actuels.

Lors de votre passage, vous pourrez contempler plus de 4200 véhicules miniatures, une collection de figurines en plomb, des photos d'époque, des calendriers de tous horizons, des assiettes commémoratives, des livres et des bandes dessinées.

Mais également plus de 800 casques de toutes époques, de tous continents (93 pays), des uniformes de travail, de parade ou des moyens de lutte contre l'incendie, tels des anciennes pompes à bras, des lances, des extincteurs. Si vous croisez un de ses véhicules, n'ayez pas peur. C'est que nous défilons soit pour participer à une manifestation soit pour ballader des enfants, voire de temps à autre, une future mariée.

Adresse : L'Univers des Pompiers

Site du Pôle Européen de Développement (PED) 8 Rue Fernand André

6791 Athus (Aubange) - BELGIQUE

<http://www.universdespompiers.be>

Athus et l'acier asbl Cent ans de sidérurgie à Athus

En 1872, les Barons d'Huart, originaires de Longwy, fondèrent la société des Hauts Fourneaux d'Athus et installèrent à l'emplacement de l'actuel P.E.D. une sidérurgie dont l'activité perdura jusqu'en 1977.

Cette entreprise contribua durant un siècle au développement économique et social de tout le Sud Luxembourg.

Un groupe d'anciens sidérurgistes, soucieux d'entretenir la mémoire collective et de faire connaître aux jeunes générations les traces de leur passé, a décidé de rassembler tous les documents, outils et photos qui relatent leur usine et de les présenter au public.

Plongez vous dans l'ambiance de ces usines où l'homme manipulait le fer, dans la chaleur, la poussière et le bruit !

Venez visiter nos salles :

- les étapes de la fabrication de la fonte et de l'acier présentées à travers un documentaire filmé
- plus de 500 outils et documents
- une cage de laminoir
- une fresque animée
- nombreuses photos d'ouvriers en activité



Visites guidées du musée (+/- 1h30) :

- Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- Les autres jours sur rendez-vous au :

+32 (0)477/20.29.68 - Mr Jean-Jacques BIOT (Président)

+32 (0)496/62.76.33 - Mme Caroline JAMART (Secrétaire)

ou via mail sur : universpompiers@gmail.com

Ateliers Enfants :

Un samedi sur deux de 14h00 à 17h00 (hors grandes vacances)

Tarifs : Adultes : 5€ / Etudiants : 1,50 €

Pour les groupes de 10 personnes et plus : 3€/personne

Atelier Enfants : 5,00 € / séance / enfants

GRAND CONCOURS DE CRÉATIONS ARTISTIQUES

Le musée « L'univers des pompiers » et la bibliothèque Hubert Juin d'Athus organisent un concours de créations artistiques ayant pour thème « L'univers des pompiers ».

La date limite pour déposer les créations artistiques est fixée au DIMANCHE 31 JUILLET 2016. Le règlement du concours est disponible dans les bibliothèques communales et sur le site internet de la Commune : www.aubange.be

Adresse : Pôle Européen de Développement

11 rue du Terminal, B-6791 ATHUS

Visite les premiers samedis de chaque mois de 14h à 17h

(sauf en janvier) ou sur rendez-vous au tél. : 00352/495/46.19.20 ou

0032/63/38.84.84 - athus.acier@skynet.be - www.athus-acier.be

Parking aisé

Tarifs :

5€ par personne

2€ par personne (Groupe 15 pers. min.)

1.50€ pour étudiant

Gratuit pour enfant de - 12 ans

Responsables :

A. M. Biren, 8 rue du Moulin,

6790 Wolkrange

tél. : 0032(0)495/46.19.20

J. Boterberge, 32 rue des Alouettes,

6791 Athus

tél. : 0032(63)/38.84.84

N. Ourth, 15 rue de Guerlange,

6791 Athus

tél. : 0032(0)474/95.36.64



VOTRE CHIEN, VOS OBLIGATIONS !

Vous l'aurez peut-être remarqué, nous recensons actuellement les chiens sur la commune. C'est pourquoi nous vous rappelons ci-après les extraits du règlement général de police s'appliquant aux propriétaires de chien de même que les dispositions de la taxe afférent à ceux-ci...

Vous trouverez ci-dessous le bordereau de déclaration que nous vous invitons à remettre au service taxe de l'Administration Communale d'Aubange, 22 rue Haute

Extraits du Règlement Général de Police

CHAPITRE V – DISPOSITIONS CONCERNANT LES ANIMAUX

Article 5.1.1

Il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux **de les laisser divaguer sur l'espace public** (cimetières, écoles, jardins publics, ...).

Article 5.1.6

Il est interdit au détenteur d'un animal de circuler avec celui-ci sur l'espace public sans **prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la commodité de passage, à la salubrité et à la sécurité publiques.**

Article 5.1.7

Le **port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens**, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.

Article 5.1.11

Tout détenteur d'un chien pouvant constituer un danger potentiel est tenu de clôturer sa propriété de barrières ou de tout dispositif suffisant pour empêcher que l'animal ne s'échappe.

Article 5.1.12

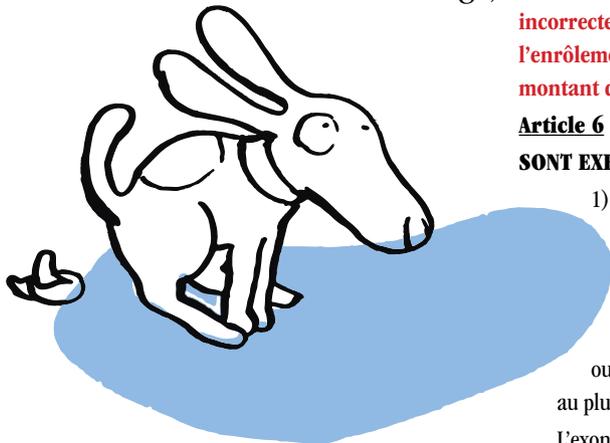
Toute personne s'abstiendra de laisser un chien agressif sous la seule surveillance d'un mineur d'âge.

Article 5.1.18

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- **de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs...** ;
- **au nettoyage des déjections laissées par son animal sur l'espace public.**

Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.



incorrecte, incomplète ou imprécise entraîne l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la taxe sera doublé.

Article 6

SONT EXEMPTS DE LA TAXE :

- 1) les chiens des **personnes isolées âgées de 65 ans** et plus à raison d'un seul chien par personne isolée. Il leur est délivré une médaille numérotée à titre gratuit.
- 2) les chiens des **invalides de guerre** civils ou militaires à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

L'exonération est accordée aux invalides de guerre qui produisent un certificat médical, délivré par les médecins agréés de la Commission de prothèse de l'Oeuvre Nationale des Invalides de Guerre et indiquant la nécessité du mode de locomotion utilisé par eux. Ce certificat doit être revêtu du sceau de l'oeuvre dont il s'agit et de la signature du secrétaire de cet organisme.

Les chiens exonérés de la taxe sont réservés à l'usage exclusif de l'invalidé qui en aura fait la déclaration.

- 3) les chiens des **personnes atteintes d'une infirmité permanente physique ou mentale** d'au moins 66% ou d'une infirmité physique permanente d'au moins 50% des membres inférieurs, reconnues par le Ministère de la Prévoyance sociale, à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

Le contribuable peut obtenir l'exonération du chef de son conjoint ou d'un enfant à charge.

- 4) les jeunes chiens nourris par leur mère.
- 5) les chiens policiers ou autres, détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques.

Taxe et redevance

Article 2.

- La taxe est fixée à **25 euros par chien**. Les chiens appartenant à des rabatteurs et servant aux battues organisées dans les parties boisées sont soumis à la taxe.
- Les marchands et éleveurs de chiens reconnus tels au lieu de leur domicile et soumis de ce chef à la taxe professionnelle sont assujettis à une **taxe de 125 euros quel que soit le nombre de chiens détenus** et reçoivent 5 médailles.

Article 11.

L'Administration communale adresse au contribuable une formule de déclaration que celui-ci est tenu de renvoyer, dûment remplie et signée, avant l'échéance mentionnée sur ladite formule. **A défaut d'avoir reçu cette déclaration, le contribuable est tenu de donner à l'Administration communale tous les éléments nécessaires à la taxation, et ce, au plus tard le 31 mars de l'exercice d'imposition.**

Conformément à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1996 relative à l'établissement et au recouvrement des taxes provinciales et communales, **la non-déclaration dans les délais prévus, la déclaration**



Commune d'Aubange année 2016: TAXE COMMUNALE SUR LES CHIENS

DECLARATION À REMETTRE AU SERVICE TAXE 22 RUE HAUTE À ATHUS

N° de registre national :	TAXE SUR LES CHIENS	Je déclare avoir pris connaissance du règlement et
N° de T.V.A. pour les sociétés :	Nombre	notamment que la présente déclaration est valable
Nom :	1. Chien(s) imposable(s) :	jusqu'à sa révocation expresse par moi-même.
Prénom :	2. Chien exonéré en vertu de l'article 6 du règlement :	Fait à
Rue :	le
Code Postal :	3. Chien(s) appartenant à un marchand ou à un éleveur :	Signature
Localité :	

“ Le Gouverneur Schmitz en visite à Aubange

Le mercredi 11 mai 2016, sur le coup de 13h30, Véronique Biordi a accueilli le gouverneur Olivier Schmitz au sein de l'entreprise Ecore, première étape de la visite communale.

Le gouverneur s'est longuement intéressé aux processus développés par le groupe spécialisé dans la collecte, le traitement, la logistique et la revente des matériaux principalement ferreux.

Le capitaine Thiry est revenu sur l'intervention des services de secours lors de l'incendie du 2 avril 2015.

La visite du Gouverneur s'est prolongée en la salle du conseil communal, où ont été abordés les PLANS GENERAUX D'URGENCE ET D'INTERVENTION, lesquels reprennent les différents moyens mis en œuvre par les différentes autorités territoriales pour en minimiser les impacts sur la population, voire pour tenter de les supprimer totalement, bien qu'il faille en toutes circonstances garder en mémoire que « le risque zéro n'existe pas ».

Ensuite, le premier échevin a exposé au Gouverneur les spécificités démographiques et sociales de la Commune en évoquant les efforts déjà réalisés pour obtenir une meilleure intégration sociale des 70 nationalités différentes qui y vivent.

Madame Florence Gofflot, fonctionnaire en charge du PLANU, a exposé au Gouverneur les missions qui lui sont assignées. Le Gouverneur a, quant à lui, détaillé les améliorations qu'ils souhaitait apporter aux cellules de gestion de crise de la Province. L'après-midi s'est achevé par la visite de la nouvelle Résidence Bellevue pour personnes âgées.



Anniversaires de mariage

Du 26 mars 2016

- Monsieur François REUTER et Madame Denise RODESCH;
- Monsieur Charles LEPERE et Madame Georgette GUEBEL ;
- Monsieur Robert THIRY et Madame Anne-Marie MARTIN ;
- Monsieur Marcel DECKER et Madame Marie-Madeleine EISCHEN ;
- Monsieur Jean-Claude GELDOLF et Madame Monique GUILLAUME ;
- Monsieur Carmelo SCIFO et Madame Antonia CUTAIA ;
- Monsieur Marcel FLEURY et Madame Andrée LICHTFUS ;
- Monsieur Raymond ERNENS et Madame Leona CAUDRON ;
- Monsieur Auguste BOON et Madame Marie JACOLET.

25 juin 2016

- Monsieur Emile DAUPHIN et Madame Marie-Thérèse GUEGAN ;
- Monsieur René SPERA et Madame Savina VENTRIGLIA ;
- Monsieur Camille HUMBERT et Madame Hélène FRESING ;
- Monsieur René NIZET et Madame Eugénie GOEREND ;
- Monsieur Paul LOUPE et Madame Michelle STILLLEN ;
- Monsieur André RONGVAUX et Madame Odette DENEFF ;
- Monsieur Sylvain LANOTTE et Madame Lucy ENGLEBERT ;
- Monsieur Michel GODARD et Madame Denise BERNARD ;
- Monsieur Joseph NICOLAS et Madame Nadine MULLER ;
- Monsieur Jean-Claude INVERNIZZI et Madame Colette FECK ;
- Monsieur Paul DEMOULIN et Madame Denise MARTIN ;
- Monsieur René SPOIDEN et Madame Isabelle BERTRAND ;
- Monsieur Jean-Marie DUBOIS et Madame Christiane BURG ;

